

Organisation évacuation d'urgence campus SCHOELCHER



ZONE : SECTEUR BATIMENT ADMINISTRATIF

REPARTITION DES ROLES ET MISSIONS :

Concernant l'organisation de l'évacuation, elle est dirigée par le **chargé d'évacuation** qui coordonne les efforts de chacun. Il réceptionne également les secours.

Les **serre-files** vérifient que les locaux sont effectivement vides de tout occupant.

L'ensemble du personnel se rend ensuite au **point de rassemblement** pour un comptage.

Voici le rôle de chacun de manière plus détaillée:

Le rôle du Chargé d'évacuation Qui ? (RESPONSABLE ADMINISTRATIF)

- Il s'assure que les secours ont bien été alertés et que l'évacuation s'effectue dans de bonnes conditions.
- Il concentre toutes les informations.
- Au point de rassemblement, il reçoit les comptes-rendus des guides dans un premier temps puis des serre-files.
- Il s'assure que toutes les zones ont bien été prises en charge.
- Il reçoit les secours (pompiers, SAMU etc) et leur communique tous les renseignements utiles à leur intervention.

Le rôle des Serre-files QUI ? (PERSONNEL ADMINISTRATIF TRAVAILLANT DANS CETTE ZONE)

- Le serre-file passe rapidement dans chaque lieu et recoin de la zone d'évacuation qui lui a été attribuée et s'assure que tous les locaux sont vides de tout occupant.
- Il contrôle l'évacuation totale de sa zone.
- Il ferme derrière lui toutes les portes restées ouvertes pour éviter la propagation du feu et des fumées.
- Au point de rassemblement, il rend compte au chargé d'évacuation.

Le rôle des Guides Qui ? (Personnes travaillant habituellement dans cette zone non citées ci-dessus comme étant serre-files)

- Dans sa zone habituelle de travail, le guide s'assure que l'alarme est prise en compte par tous (personnel enseignant, étudiants, visiteurs, personnel etc)
- Il précède les personnes dans l'évacuation d'urgence et évite les mouvements de panique.
- Il conduit les occupants des locaux vers les issues les plus appropriées pour rejoindre l'extérieur du bâtiment.
- Il communique au serre-file de sa zone toute information utile à l'intervention des secours.

Le point de rassemblement :

- Il est situé sur le parking situé devant l'entrée principale du bâtiment administratif.
Il est matérialisé par un panneau spécifique « POINT DE RASSEMBLEMENT » et « Bâtiment Adm. »
- Après avoir évacué, tous les occupants de la zone doivent s'y rendre.
- Les personnes se regroupent par service et un comptage est rapidement effectué pour savoir si des absences sont constatées.
- Toute personne manquante sera immédiatement signalée aux secours pour les guider dans leur intervention.
- **Attendre les instructions du responsable administratif avant de regagner les bâtiments.**

En résumé, vous devez connaître :

- 1 - **Votre zone d'évacuation (votre lieu habituel de travail)**
- 2 - **Votre rôle (chargé d'évacuation, serre-file ou guide)**
- 3 - **L'emplacement du point de rassemblement où vous devez impérativement vous rendre**